

RÉSOLUTION N° 474

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE
DES RÉSOLUTIONS DE LA QUINZIÈME RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)
ET DES TRENTIÈME ET TRENTE ET UNIÈME RÉUNIONS ORDINAIRES
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le Conseil), à sa Seizième réunion ordinaire,

VU :

Les documents : (i) IICA/JIA/Doc. 352 (11), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »; et (ii) IICA/JIA/Doc. 353 (11) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif »,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports sur les progrès accomplis démontrent que la Direction générale a mis en œuvre les résolutions adoptées lors de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil et a effectué les tâches nécessaires pour mettre en application les résolutions adoptées lors des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif de l'Institut,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports intitulés : (i) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quinzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture »; et (ii) « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Trentième et Trente et unième réunions ordinaires du Comité exécutif ».